



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX
RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Est par la présente donnée par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord :

Qu' En raison de la covid-19, le conseil entend statuer, au cours de la séance ordinaire du 7 juin 2021 à 19h00 qui se tiendra à huis clos par vidéoconférence, sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ :

25 chemin Degrandmaison
Lot 6 241 811, cadastre du Québec

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Règlement de zonage 2018-621, article 105 constructions et usages principaux ;

- Grille des spécifications 507, zone 8V, réduire la marge de recul avant à 5.91 mètres plutôt que 8.0 mètres ;

QUE Ladite séance sera tenue à huis clos, tel qu'autorisé par arrêté ministériel de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Afin de permettre à toute personne intéressée de s'exprimer à l'égard de cette demande, la Municipalité de Chambord met en place les mesures temporaires suivantes. Toute personne intéressée devra transmettre ses commentaires par courriel à l'adresse électronique info@chambord.ca ou par la poste au 1526 rue Principale Chambord Québec G0W 1G0 et ce, au plus tard le 4 juin 2021 à 12 h 00. Le secrétaire-trésorier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

DONNÉ À CHAMBORD, CE DIXIÈME JOUR DE MAI DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN

La secrétaire-trésorière adjointe


Valérie Martel